



## LETTRE DE FÉLICITATIONS

Vu le code de la défense, notamment son article D4137-7 relatif aux récompenses,

LE GÉNÉRAL DE DIVISION,  
COMMANDANT DE RÉGION

félicite le lieutenant-colonel de réserve **LAMBERT Philippe**, Nigend : 00472508, de la Région de gendarmerie Bourgogne - Franche-Comté

**Motif** : Efficacité particulière dans le service

**Date des faits** : Année 2026

**Lieu** : Dijon (Côte-d'Or)

**Contexte** : Réserviste opérationnel, expert en informatique, s'impliquant avec un haut niveau d'excellence dans les missions de formation, de prévention et d'expertise.

**Action** : A développé un outil de simulation innovant utilisé par les stagiaires du CNFSP afin de les sensibiliser à la gestion des violences intrafamiliales. A animé de nombreuses actions de sensibilisation autour des enjeux de la cybersécurité. A également apporté son concours à la SR de Dijon par la modernisation des outils et des processus.

A fait preuve, en la circonstance, de très belles qualités professionnelles qui font honneur à la gendarmerie nationale.

Décision n° 2 619 921

Dijon, le 31 juillet 2026

Christophe RUSSON

